

N° 3 - décembre 2012

LES INITIATIVES D'UN OPERATEUR « NATUREL » DE LOGISTIQUE URBAINE : LE GROUPE LA POSTE

Notre société est entrée dans une nouvelle ère de la mobilité induite par de nouveaux enjeux écologiques et la démocratisation du multicanal, véritable clé de l'accessibilité aux services. Cependant, cette tendance n'est pas sans externalités négatives, et pose des problèmes environnementaux, sociaux et urbanistiques. Dans ce contexte, examiner la politique d'un très important opérateur de logistique et de logistique urbaine, disposant à la fois d'une expérience historique « d'irrigation » des villes au quotidien et de foncier, ne peut être qu'instructif. Nous avons donc choisi de consacrer ce nouveau numéro aux initiatives axées LU du Groupe La Poste.

La demande croissante de livraisons à domicile ou dans son immédiate proximité, suite notamment à l'explosion du e-commerce, et la généralisation des approvisionnements en flux tendus impactent de plus en plus négativement la fluidité d'un trafic urbain. Celui-ci est déjà affecté par le fait que plus d'une livraison sur deux en centre-ville est réalisée par le chargeur (commerçant ou artisan) via des véhicules de moins de 3,5 T. Cette pratique est très consommatrice de voirie (moins favorable à un taux de remplissage optimal).

Par ailleurs, force est de constater que si les nouvelles solutions technologiques, matérielles ou organisationnelles, apportent souvent des améliorations ponctuelles, d'autres pistes de progrès durables en matière d'empreinte écologique, comme la mutualisation des moyens ou le report vers des modes non routiers, peinent à franchir des obstacles techniques et psychologiques.

Ainsi, se pose de manière nouvelle et impérieuse, tant pour les gestionnaires de territoires que pour les opérateurs, la question de la bonne intégration des fonctions logistiques en zones denses et de la gouvernance.

« Désengorger les centres-villes, tout en contribuant à leur dynamisme; faciliter l'approvisionnement des petits commerces, mais limiter les nuisances liées à la circulation et au stationnement de véhicules utilitaires; répondre aux attentes nées du développement du e-commerce, tout en rationalisant les livraisons dispersées qu'il engendre... la logistique urbaine « du dernier kilomètre » est tissée de paradoxes multiples » comme le soulignait déjà en 2010 le n°26 du magazine Postéo PACA.

Le Groupe La Poste, dont le capital est détenu en totalité par l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations, est un grand groupe industriel et de services, classé parmi les 25 premiers groupes français par le chiffre d'affaires. Il est aussi le premier employeur de France, après l'État, avec près de 270 000 collaborateurs. Organisées depuis 2003 en Métiers, les différentes activités du Groupe disposent de moyens en propre, mais sont toutefois fortement imbriquées. Elles s'appuient largement sur le réseau des bureaux de poste, force de frappe commerciale du Courrier, du Colis et de La Banque Postale vis-à-vis du grand public.





Photo : Groupe La Poste



En 2011, Le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 21 341 millions d'euros et un résultat d'exploitation de 670 millions d'euros via trois activités majeures :

- **le courrier,** 51 % des produits opérationnels du Groupe en 2011 61 % des effectifs, activité en décroissance pour le courrier papier depuis 2004 ;
- le colis-express, 24 % des produits opérationnels du Groupe en 2011. Démarré en 1984, ce secteur d'activité regroupe les activités de ColiPoste (particuliers J+2) et de GeoPost (express d'entreprise à entreprise);
- les activités bancaires, 24 % des produits opérationnels du Groupe en 2011, à travers La Banque Postale.

Plus de 16 % du chiffre d'affaires a été réalisé à l'international, principalement en Europe, et en majeure partie par les activités d'Express.







Photos: Groupe La Poste

Des problématiques multiples

Les activités de courrier et colis-express sont directement concernées par la logistique urbaine et, indirectement, celle de l'enseigne pour ses approvisionnements et l'accessibilité de ses agences.

A chacune de ces deux grandes activités correspondent des enjeux distincts :

- la distribution du courrier doit respecter la mission de service universel et organiser des tournées programmées de collecte et de distribution. Elle gère des volumes et des charges qui permettent, de manière générale, des livraisons en modes de transport doux en centre-ville;
- le colis-express, lui, a l'obligation de s'approcher le plus près possible des clients pour livrer des colis de plus en plus nombreux et lourds (augmentation du poids moyen) suite à l'augmentation de la demande du e-commerce (70 % des colis livrés à domicile).

Des enjeux spécifiques en PACA

Sur un plan territorial, les enjeux de logistique urbaine sont particulièrement importants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit en effet d'un territoire de forte activité logistique de par son développement économique et son positionnement géographique. De plus, la problématique environnementale y est prégnante et l'urbanisation extrêmement dense.

Parallèlement l'activité de La Poste y est particulièrement importante :

- •Courrier : 36.000 clients entreprises, 6.900 facteurs, 4 PIC (Plateforme Industrielle Courrier), 25 PPDC (Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier), plus de 8.000 BAL (Boîtes aux lettres);
- •Colis: 50 millions de colis traités, 21 millions distribués, 1 plateforme, 7 agences Coliposte, 3 agence Chronopost et 4 agences Exapaq.

Contact et lien utile :

Hélène Renard, Déléguée régionale Développement Durable, Groupe La Poste, mail : helene.renard@laposte.fr

Consultation et téléchargement en ligne du magazine Postéo sur http://www.laposte.fr/collectivites-et-territoires/posteo-et-vous

Une volonté affichée de réduire l'empreinte écologique

Une démarche de neutralité carbone

Possédant en France le premier parc de véhicules et le premier parc immobilier après l'État, disposant du premier réseau de distribution avec plus de 17 000 points de contacts, et consommant près de 37 000 tonnes de papier par an, le Groupe La Poste est en mesure d'actionner de nombreux leviers pour limiter son impact environnemental et favoriser une consommation plus responsable : technologie, comportements, logistique...

En 2007, le Groupe a décidé d'assurer la neutralité carbone intégrale de ses offres Courrier, Colis et Express par la compensation de ses émissions de CO2 résiduelles et incompressibles dès 2012. La démarche Carbone est perçue aussi comme une opportunité de mobilisation des postiers autour d'un projet d'entreprise.

Elle s'est articulée autour de 3 étapes :

- mesurer les émissions de CO2 de la maison mère et filiales et celles générées par les sous-traitants et fournisseurs ;
- réduire les émissions de CO2 par foyer desservi de 20 % en 2015, pour le Courrier ;
- compenser durablement les émissions de CO2 dès 2012.

Déployer de manière économiquement viable un parc de véhicules électriques

Avec 10 000 voitures, plusieurs milliers de quads électriques et plus de 10 000 vélos à assistance électrique, La Poste disposera d'ici 2015 de la plus importante flotte de véhicules électriques au monde. Un triple objectif à la clé :

- devenir l'opérateur de référence en matière de logistique urbaine responsable,
- réduire de 20 % ses émissions de CO2 pour le Courrier par foyer desservi (base 2008),
- améliorer les conditions de vie au travail des facteurs.

Depuis 2009, à la demande du gouvernement, le groupe La Poste a été missionné pour organiser et fédérer les commandes de véhicules électriques des entreprises publiques, privées, des collectivités locales et de l'État, afin d'atteindre une masse critique permettant de faire émerger une filière de production industrielle. Une démarche d'achats groupés a été lancée au printemps 2010 autour d'un cahier des charges commun pour 50.000 véhicules électriques sur trois lots de véhicules : un utilitaire du type fourgonnette (3 m2), un véhicule deux places type société (1 m2) et un véhicule particulier de quatre ou cinq places. L'arrivée de plus d'une centaine de véhicules électriques au sein des entités Courrier de la région PACA participe à ce déploiement. A noter que La Poste teste aussi des véhicules hybrides électrique / essence.

Un projet de R&D pour piloter les infrastructures de recharge

En décembre 2011, La Poste et ERDF (Electricité Réseau Distribution France) ont signé un accord de partenariat afin de concevoir un dispositif de recharge dédié à leur nouvelle flotte de véhicules électriques. L'objectif affiché de ce projet de R&D est de créer un « standard » pour les flottes d'entreprises mais aussi de coopérer sur l'utilisation de ces véhicules. Le choix d'un site en PACA – la Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier de Nice Thiers – permet aussi d'avancer sur des problématiques spécifiques à la région : la qualité de l'air et la fragilité du réseau électrique de la zone de PACA Est.

Dans ce projet, comme en LU, il s'agit de faire fonctionner un système aux enjeux variés, parfois même divergents: disponibilité et abordabilité pour le gestionnaire de flottes, optimisation des bornes pour l'opérateur de recharge et vigilence quant à la surcharge du réseau pour le distributeur électrique.

Pour quels bénéfices?

Pour La Poste, le choix de l'électrique résulte également de la prise en compte des évolutions de la logistique urbaine. Les véhicules électriques sont en effet particulièrement adaptés à la circulation en ville (itinéraires prévisibles, périmètre restreint de circulation, lieu de parking récurrent, exigence environnementale).

À Toulon, Exapaq, filiale de GeoPost, a investi un local de dépôt près du centre-ville, une zone qu'elle dessert ensuite avec des véhicules électriques. « La ville de Toulon a tout de suite soutenu notre initiative et nous a donné une heure de plus par jour pour livrer le centre-ville normalement interdit à la circulation » explique Daniel Caron, directeur régional d'Exapaq (Postéo n°33, automne 2012).

Utiliser les moyens de transports en commun pour rendre possibles des tournées piétonnes

Les usagers du tramway marseillais l'auront remarqué, une partie non négligeable des tournées piétonnes pour le 1er arrondissement de Marseille, l'acheminement de la presse et des colis pour le centre et le nord de la ville et enfin la collecte du courrier, missions de la Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier située sur la plateforme Sogaris d'Arenc, s'effectue depuis les arrêts du tram.

A ce titre, on peut donc dire que le tramway de Marseille est, de fait, déjà un tramway fret!



© 20 minutes Marseille

Mutualiser les flux de marchandises et concevoir de nouveaux services

La mutualisation des biens entrants ou sortants au sein de centres de distribution est une solution pour optimiser les flux et, éventuellement mieux les répartir ensuite à l'aide de petits véhicules propres.

La solution Chrono City se compose d'un nouveau système d'organisation des tournées de collecte et de livraison, couplé à une plateforme automotrice manœuvrée par joystick supportant un container de 1,3m3. Sa taille a été étudiée afin qu'elle puisse se faufiler sans encombre dans les ruelles et entre les véhicules en stationnement. D'une autonomie de plus de 12 heures, le Chrono City peut réaliser 2 jours de tournées avant d'être rechargé à l'agence. En PACA, cette solution est déployée à Aix-en-Provence, à Avignon et à Nice.

Les points d'accueil de marchandises permettent, eux, de déposer un colis, même en l'absence du destinataire final, à charge pour lui de venir le retirer. Cityssimo est le service de consignes automatiques de La Poste, proposé actuellement dans 27 espaces en Ile de France et 4 à Lille, Nantes, Lyon et Aix en Provence.

Développer la reverse logistics

L'offre Recy'go de La Poste, lancée le 17 septembre 2012 dans les Bouches du Rhône, propose que les facteurs, venus pour collecter ou distribuer le courrier dans une entreprise ou une collectivité, repartent avec les papiers de bureau à recycler. Pour le tri et le négoce du papier collecté, La Poste a choisi d'investir à hauteur de 66 % dans le capital de Nouvelle Attitude, une société d'insertion par l'activité économique conventionnée par l'État et Pôle Emploi. Pour 100 tonnes de papier recyclé, c'est un emploi d'insertion créé au sein de l'entreprise.

L'objectif est de créer in fine une filière territoriale de recyclage des papiers de bureau.





Immeuble CMCI - 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille.

Tel.: 04 91 39 34 64 Courriel: contact@cluster-paca-logistique.com www.cluster-paca-logistique.com

L'action «Logistique Urbaine» du Cluster Paca Logistique est financée en particulier par :







Les cahiers thématiques n°3, décembre 2012 - Logistique Urbaine

Directeur de la publication : Marc Reverchon. Rédacteur en chef : Isabelle Bardin. Secrétaire de rédaction : Nadia M'Rabet Ont contribué à ce numéro : Huques Brunet, Emmanuelle Moesch. Photos DR. Maquette : CPL. Impression spéciale.